



## Semaine du 08 au 15 novembre 2015

### **Paroisse Notre-Dame de l'Assomption de BOUGIVAL**

1, Rue de la croix aux vents 78380 BOUGIVAL

**e-mail :** [eglisebougival@free.fr](mailto:eglisebougival@free.fr) **tél :** 01.39.69.01.50 ou 06.70.35.10.56

**site et informations de la paroisse** [www.paroissebougival.fr](http://www.paroissebougival.fr)

**Secrétariat et Accueil:** Mardi-Mercredi-Vendredi de 9h30 à 12h00 et Jeudi de 16h à 18h.

### **De nos églises d'ici-bas à la Jérusalem céleste...**

Que de fois nous entendons « je n'ai pas besoin d'aller à l'église pour prier ! ». D'une certaine façon, c'est juste ! Heureusement que l'on ne prie pas que lorsque nous sommes à l'église ! Tout comme il n'est pas nécessaire d'être à la maison pour penser à sa famille et aimer les siens.

Mais une telle phrase ressemble à celle de quelqu'un qui affirmerait ne pas éprouver le besoin de passer du temps où sa famille demeure ! On constaterait cette douloureuse situation que l'on appelle l'abandon du domicile familial...

Or, où demeure « réellement, substantiellement » notre Seigneur, si ce n'est au Tabernacle ? N'est-ce pas à l'église que se célèbre le sacrement de l'Alliance nouvelle et éternelle ? N'est-ce pas là que par la communion notre âme s'unit à l'Époux divin ? Heureux les invités aux noces de l'Agneau... Hélas combien de fois constatons-nous donc l'abandon « du domicile ecclésial »...

A la suite la solennité de la Toussaint la liturgie nous propose ces prochains jours de célébrer la dédicace de la cathédrale du pape (et donc du monde) St Jean de Latran (09 novembre) puis celle de notre diocèse (le 12 novembre) puis celles des basiliques St Pierre et St Paul de Rome (18 novembre)...

C'est qu'en effet *dans sa bonté pour son peuple, Dieu veut habiter ces maisons de prière, afin que sa grâce toujours offerte fasse de nous un temple de l'Esprit resplendissant de sa sainteté.* (Préface de la messe de la Dédicace).

Puisse ces fêtes de la Dédicace nous aider à mesurer la grande grâce qui nous est faite d'avoir un Dieu qui a voulu établir « sa demeure parmi nous »... Puissions-nous donc L'y rencontrer souvent... IL EST LA ! disait si souvent le Saint curé d'Ars !

En attendant notre entrée dans la Jérusalem céleste, puissions nous nous retrouver souvent dans nos églises pour nous y sanctifier avant de rejoindre dans le Ciel tous ceux et celles que nous fêtons (les saints et bienheureux) et nos défunts non encore saints pour lesquels nous prions (les âmes du purgatoire).

Puissions-nous y goûter déjà un peu du Ciel par la liturgie, la charité qui nous unit et la communion des saints... Puisse la beauté de l'Eglise du Ciel trouver écho et reflet dans nos églises d'ici-bas, nos familles et nous tous... ainsi tout sera saint !

Père BONNET+ curé

### **INFOS DIVERSES**

- Le Chapelet est prié le vendredi à l'issue de la messe de 9h.
- Seront célébrées les fiançailles de Sébastien RIGOUT et Anne-Elisabeth WAMBERGUE, samedi 14 novembre à 16h.

### **QUELQUES DATES.....**

- ❖ Fête du Groupe Scout d'Europe : samedi 14/11 messe à 17h30.
- ❖ **Conseil Pastoral** : Vendredi 27 novembre à 20h45 à la Maison paroissiale.
- ❖ A noter : **Samedi 28 novembre : Veillée pour la Vie.** 17h30 : Louange et Vêpres du 1er Dimanche de l'Avent 18h00 : Chapelet médité 18h30 -19h00: Temps de prière et d'Adoration du St Sacrement (méditation, chants, temps de silence) – Intercessions pour la vie.

**Mercredi 11 novembre : Journée pour les servants d'autel.** Pour tous les garçons qui servent à Bougival : Rendez-vous à l'église à 10h. Fin de la sortie : 15h30. Apporter un pique-nique. Au programme : Répétition de cérémonie, apprentissage ou perfectionnement des différents services liturgiques, détente et film.

*" Très touché par les multiples témoignages de sympathie, d'amitié et de prière reçus, je remercie du fond du cœur tous les paroissiens de Bougival qui se sont ainsi associés à ma peine et à celle de ma famille lors du décès de mon papa. Nous avons été vraiment soutenus par tout cet élan fraternel. Continuons à nous porter les uns les autres dans la prière. Bien amicalement, Père Guillaume BOIDOT +."*

**Confessions :** → Une demi-heure avant chaque messe de semaine du lundi au samedi inclus.

<b>Lundi 09/11</b>	09h00	Dédicace de la Basilique St Jean de Latran	Messe pour Marcel KRIEGER
<b>Mardi 10/11</b>	09h00	St Léon Le Grand	Messe pour Andrée VERGNAUD
<b>Mercredi 11/11</b>	10h30	St Martin	Messe pour
<b>Jeudi 12/11</b>	07h00	Dédicace de la Cathédrale de Versailles	Messe pour
	18h30	" "	Messe pour
<b>Vendredi 13/11</b>	09h00	St Josaphat	Messe pour Berthe KRIEGER
<b>Samedi 14/11</b>	09h00	Mémoire de la T.Ste Vierge Marie	Messe pour André REBIERE
<b>Dimanche 15/11</b>	09h30	33° Dimanche du Temps ordinaire	Messe pour Marcelle NEUBERTH
	11h00	" "	Messe pour Jérôme PUIPIER
	18h00	" "	Messe « pro populo »

**Denier de l'Eglise :** Nous nous permettons de vous rappeler ce devoir du chrétien de participer à la vie matérielle de notre diocèse. Des enveloppes sont à votre disposition à l'entrée de l'église pour votre don annuel. Certains parmi nous ont donné rapidement ou bien au cours des mois qui ont suivi. Nous les en remercions chaleureusement. Certains ont reçu ou vont recevoir prochainement un courrier envoyé par le diocèse. En effet, ayant donné les années précédentes, vous êtes 'connus' par les services du Denier. Merci à tous pour votre généreuse participation au Denier.

### **Prière pour les âmes du Purgatoire enseignée par Notre Seigneur à Ste Mechtilde.**

*Lorsque Sainte Mechtilde (Mathilde de Hackeborn) (1241-1298) priait pour les âmes du purgatoire, le Seigneur lui dit : « Récite pour elles le « Notre Père » en union avec l'intention que j'eus en le tirant de mon Cœur pour l'enseigner aux hommes... Quiconque, par un sentiment de compassion ou de charité, intercède pour un mort, aura part à tout le bien qui s'accomplit dans l'Église pour ce défunt, et au jour où il sortira lui-même de ce monde, il trouvera ce bien déjà préparé pour le soulagement et le salut de son âme ». Elle voyait des légions d'âmes du Purgatoire monter au Ciel lorsqu'elle récitait cette Prière (Révélation, 1, 21)*



**Notre Père, qui êtes aux cieux,** je vous prie de daigner pardonner aux âmes du Purgatoire de ne vous avoir pas aimé, de ne vous avoir pas rendu le culte qui vous est dû, à vous, leur Père auguste et chéri, mais de vous avoir éloigné de leur cœur, où vous désirez habiter ; et pour suppléer à leur faute, je vous offre l'amour et l'honneur que votre Fils chéri vous a rendu sur la terre, et cette abondante satisfaction par laquelle il a payé la dette de tous leurs péchés. Ainsi soit-il.

**Que votre nom soit sanctifié ;** je vous conjure, ô tendre Père, de daigner pardonner aux âmes des défunts de n'avoir jamais dignement honoré votre saint Nom, de se l'être rarement rappelé avec dévotion, de l'avoir souvent employé en vain, et de s'être rendues, par leur vie déshonorante, indignes du nom de chrétien. Et comme satisfaction pour ce péché, je vous offre la très parfaite sainteté de votre Fils, par laquelle il a exalté votre Nom dans ses prédications, et l'a honoré dans toutes ses œuvres très saintes. Ainsi soit-il.

**Que votre règne arrive ;** je vous prie, ô tendre Père, de daigner pardonner aux âmes des défunts de n'avoir jamais désiré avec ferveur, ni recherché avec soin vous et votre règne, dans lequel seul consistent le vrai repos et l'éternelle gloire. Pour expier toute l'indifférence qu'elles ont eue pour toute espèce de biens, je vous offre les saints désirs par lesquels votre Fils a voulu que nous soyons les cohéritiers de son royaume. Ainsi soit-il.

**Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ;** je vous conjure, ô tendre Père, de daigner pardonner aux âmes des défunts, et surtout des religieux, d'avoir préféré leur volonté à la vôtre et de n'avoir pas aimé en tout votre volonté, pour vivre et agir très souvent d'après la leur. Et pour réparer leur désobéissance, je vous offre l'union du très doux Cœur de votre Fils avec votre sainte volonté, de même que la prompte soumission avec laquelle il vous a obéi jusqu'à la mort de la croix. Ainsi soit-il.

**Et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ;** je vous conjure, ô tendre Père, de daigner pardonner aux âmes des défunts les péchés capitaux dans lesquels elles sont tombées, surtout en ne pardonnant pas à ceux qui les avaient offensées et en n'aimant pas leurs ennemis. Pour ces péchés, je vous offre la prière de la plus douce suavité, que votre Fils a faite sur la croix pour ses ennemis. Ainsi soit-il.

**Et ne nous induisez point en tentation ;** je vous conjure, ô tendre Père, de pardonner aux âmes des défunts de n'avoir pas résisté à leurs vices et à leur concupiscence, d'avoir souvent consenti aux embûches du démon et de la chair, et de s'être volontairement engagées dans beaucoup de mauvaises actions. Pour la multitude de leurs péchés, je vous offre la glorieuse victoire par laquelle votre Fils a vaincu le monde et le démon, ainsi que sa très sainte vie, avec tous ses travaux et ses fatigues, sa très amère passion et sa mort. Ainsi soit-il.

**Mais délivrez-nous du mal ;** délivrez-les aussi de tout mal et de toute peine, par les mérites de votre cher Fils, et conduisez-les dans le royaume de votre gloire, qui n'est autre que vous-même. Ainsi soit-il.

**Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ;** je vous conjure, ô tendre Père, de pardonner aux âmes des défunts de n'avoir pas reçu le très saint Sacrement de l'autel avec les désirs, la dévotion et l'amour qu'il mérite, de s'en être rendues, pour un grand nombre, indignes, et de ne l'avoir que rarement ou jamais reçu. Pour expier leur péché, je vous offre la parfaite sainteté et la dévotion de votre Fils, ainsi que l'ardent amour et l'ineffable désir qui l'ont porté à nous donner ce précieux trésor. Ainsi soit-il.

## Sermon de Saint Augustin pour une dédicace d'église

« La Solennité qui nous réunit est la dédicace d'une maison de prière. La maison de nos prières, nous y sommes ; la maison de Dieu, c'est nous-mêmes. Si la maison de Dieu, c'est nous-mêmes, nous sommes construits en ce monde, pour être consacrés à la fin du monde. L'édifice, ou plutôt sa construction, se fait dans la peine ; la dédicace se fait dans la joie.

**Ce qui se passait, quand s'élevait cet édifice, c'est ce qui se passe maintenant quand se réunissent ceux qui croient au Christ.**

Lorsque l'on croit, c'est comme lorsque l'on coupe du bois dans la forêt et que l'on taille des pierres dans la montagne ; lorsque les croyants sont catéchisés, baptisés, formés, c'est comme s'ils étaient sciés, ajustés, rabotés par le travail des charpentiers et des bâtisseurs.

Cependant, on ne fait la maison de Dieu que lorsque la charité vient tout assembler. Si ce bois et cette pierre n'étaient pas réunis selon un certain plan, s'ils ne s'entrelaçaient pas de façon pacifique, s'ils ne s'aimaient pas, en quelque sorte, par cet assemblage, personne ne pourrait entrer ici. Enfin, quand tu vois dans un édifice les pierres et le bois bien assemblés, tu entres sans crainte, tu ne redoutes pas qu'il s'écroule.

Le Christ Seigneur, parce qu'il voulait entrer et habiter en nous, disait, comme pour former son édifice : « **Je vous donne un commandement nouveau, c'est que vous vous aimiez les uns les autres** ». C'est un commandement, dit-il, que je vous donne. Vous étiez vieux, vous n'étiez pas une maison pour moi, vous étiez gisants, écroulés. Donc, pour sortir de votre ancien état, de votre ruine, aimez-vous les uns les autres. [...] Ce que nous voyons réalisé ici physiquement avec les murs doit se réaliser spirituellement avec les âmes ; ce que nous regardons ici accompli avec des pierres et du bois, doit s'accomplir dans vos corps, avec la grâce de Dieu. Rendons grâce avant tout au Seigneur notre Dieu : les dons les meilleurs, les présents merveilleux viennent de lui. Célébrons sa bonté de tout l'élan de notre cœur. Pour que soit construite cette maison de prière, il a éclairé les âmes de ses fidèles, il a éveillé leur ardeur, il leur a procuré de l'aide ; à ceux qui n'étaient pas encore décidés, il a inspiré la décision ; il a secondé les efforts de bonne volonté pour les faire aboutir. Et ainsi Dieu, qui produit, chez les siens, la volonté et l'achèvement parce qu'il veut notre bien, c'est lui qui a commencé tout cela, et c'est lui qui l'a achevé ».

Sermon CCCXXXVI



## Histoire de la cathédrale de Versailles

dont l'anniversaire de la dédicace se fête jeudi 12 novembre...

### La formation du quartier

Avant la construction du Palais, l'église du village de Versailles était dédiée à **Saint Julien de Brioude**. Cette église est démolie en 1679 lors de l'extension des annexes du château.

En 1684, Louis XIV pose la première pierre d'un nouvel édifice, **l'église Notre Dame**, qui devient le cœur de la ville nouvelle.

**L'actuel quartier Saint Louis** est, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, une réserve de chasse dénommée Parc aux Cerfs. Vers 1685, Louis XIV, malgré son amour de la chasse, décide d'y faire édifier les logements rendus indispensables par l'accroissement de la population. Il y concède des terrains à bâtir après avoir lui même tracé le quadrillage régulier des rues avec ses deux grands axes : rue Royale et rue d'Anjou.

### La première chapelle

Louis XIV promet en 1714 de « supporter la dépense » d'une nouvelle paroisse. Il faut attendre le règne de Louis XV pour que cette promesse soit exaucée. On commence par **une chapelle provisoire** située entre les rues d'Anjou et des Tournelles, le long de la rue de Satory. **Dédiée à Saint Louis**, elle est **inaugurée en 1727** et d'abord considérée comme une simple succursale de Notre Dame.

En 1730, Monseigneur Charles de Vintimille, archevêque de Paris, la déclare paroisse libre et indépendante. Mais cette chapelle se révèle rapidement trop étroite pour la population du quartier. Un projet est demandé à Robert de Cotte, premier architecte du roi, pour une vaste église destinée à être le pendant de Notre Dame construite en 1684 par Jules Hardouin-Mansart. L'architecte fournit des plans mais, pour des raisons inconnues, probablement d'ordre financier, le projet n'est pas exécuté immédiatement.

## L'église Saint Louis

Après la mort de Robert de Cotte en 1635, **Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne**, dernier représentant de la fameuse dynastie d'architectes se voit confier le projet : les travaux vont enfin pouvoir commencer.

**Le 12 Juin 1743**, le roi Louis XV pose la **première pierre de l'édifice** lors d'une cérémonie présidée par Mgr de Vintimille, archevêque de Paris. Le roi, accompagné du dauphin, place lui-même dans une cavité creusée sous le premier pilier du sanctuaire, côté évangile, une médaille d'or et quatre médailles d'argent.

Les travaux durent dix ans et **l'inauguration a lieu le 24 août 1754** en l'absence de la famille royale : la veille, la dauphine, Marie Joséphe de Saxe, a mis au monde un fils, le futur Louis XVI.

Le lendemain 25 août est célébrée avec solennité la première fête patronale de Saint Louis.

En 1755 le roi offre six cloches. L'ancienne église est abattue en 1760 et le presbytère construit à son emplacement. Les vastes dimensions de celui-ci s'expliquent par l'importance du clergé attaché au service de Saint Louis. La paroisse est alors desservie par les Lazaristes, prêtres de la Congrégation de la Mission fondée par Saint Vincent de Paul.

En 1764, les Économats chargent leur architecte Louis-François Trouard de compléter le décor intérieur de Saint Louis et de construire une chapelle pour les catéchismes.

## Le temps de la Révolution

Le 4 mai 1789, quand s'ouvrent **les États Généraux**, la procession solennelle des Trois Ordres se rend de Notre Dame à Saint Louis et c'est de la chaire de Saint Louis que Mgr de la Fare dénonce les abus de la cour. Plusieurs séances des États se tiennent à Saint Louis au mois de juin.

En 1790, **Versailles devient siège d'un évêché**. Le premier évêque constitutionnel, Monsieur Avoine, choisit Notre Dame pour cathédrale. A Saint Louis, les Lazaristes qui ont unanimement refusé de prêter le serment constitutionnel sont chassés et leurs biens confisqués. L'un d'eux, Jacques Henri Gruyer, mourra martyr en 1792.

A la fin de 1792 Saint Louis, fermé au culte catholique, devient « Temple de l'Abondance ». Un laboureur est peint sur le fronton de l'église dans laquelle des clubs se réunissent. Les pièces d'orfèvrerie sont envoyées à la Monnaie, les cloches fondues et les tableaux déposés au Muséum Central des Arts à Paris. Malgré toutes ces vicissitudes le ministère pastoral n'est jamais interrompu. Une vingtaine de prêtres s'y dévouent au péril de leur vie pendant toute la Révolution. Des chapelles clandestines ont été ouvertes dans différentes maisons du quartier. Les Lazaristes qui ont refusé de prêter serment y officient en secret. Les registres des baptêmes et des mariages demeurent dans les archives, témoignages de leur courage et de leur fidélité.

## L'église devient cathédrale

Dès que le culte catholique est rétabli, l'évêque constitutionnel qui prend la succession de Monsieur Avoine, Monsieur Clément, préfère Saint Louis à Notre Dame et c'est ainsi que **l'église devient cathédrale en 1797**. Mgr Charrier de la Roche, premier évêque légitime de Versailles, ratifie ce choix. Il est solennellement intronisé à Saint Louis le 27 mai 1802 et, le 3 janvier 1805, il a la joie d'accueillir dans sa cathédrale **le Pape Pie VII** venu à Paris pour le sacre de l'Empereur. Une inscription apposée dans la chapelle de la Vierge commémore cet événement. Après les troubles révolutionnaires l'église est à nouveau meublée et dotée d'ornements et de vases sacrés. Elle doit beaucoup à Charles X et Louis-Philippe qui font refaire les boiseries, les confessionnaux, les garnitures d'autels.

**En 1843**, Mgr Blanquart de Bailleul consacre la cathédrale qui n'avait été que bénite lors de son inauguration.



## Les travaux du XIX<sup>e</sup> siècle

A la suite d'un vœu fait lors de l'épidémie de choléra de 1832, la chapelle de la Vierge est refaite et ornée de vitraux de la Manufacture de Sèvres. Les travaux durent de 1840 à 1848. De 1853 à 1866 les verres blancs des fenêtres hautes du chœur puis celles des chapelles sont remplacés par des vitraux colorés.

En 1905, l'Inventaire ordonné par la loi de Séparation et effectué malgré la protestation très ferme de Mgr Gibier provoque grand tumulte dans le quartier. Les choses se bornent à la fracture de la porte de la sacristie. En 1906, la cathédrale est classée au titre des monuments historiques.

## Troisième millénaire

En l'an 2000 un nouvel aménagement du chœur de l'église est mis à l'étude. Reprenant un dessin de Robert de Cotte, Bruno Chauffert-Yvart, architecte des Bâtiments de France, réalise un emmarchement de pierre de forme ovale. Le sculpteur Philippe Kaepelin crée l'autel, l'ambon, la cathèdre et les sièges des célébrants. Cet ensemble est inauguré le 7 avril 2002 par Monseigneur Éric Aumonier, évêque de Versailles.